

(A)
(N° 32.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1892.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1893 ⁽¹⁾.

Amendement présenté par M. LEMONNIER.

Les soussignés ont l'honneur de proposer de porter le crédit prévu à l'article 17 du Budget des Finances à 5,224,975 francs.

MAURICE LEMONNIER.
LOUIS RICHARD.
DUFRANE-FRIART.
FERD. DE STUERS.
A. HOUZEAU.
AUG. DOUCET.

(1) Budget, n° 6, XI (session extraordinaire de 1892).
Rapport, n° 21.
